

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-CYR-LES-VIGNES
Séance du 13 octobre 2022**

Mis en ligne le 18/10/2022
Auteur : Gilles COURT, Maire

Nombre de membres afférents au C.M. : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14 + 1 pouvoir

Le treize octobre deux mil vingt-deux à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles COURT, Maire.

Date de la convocation : 04/10/2022

Présents : CILLUFO Jean-Pierre, BLEIN Jacqueline, DENIS Bertrand, OLIVIER Murielle, DENIS Georges, LEBAIL Christine, PECHE Eric, DE PONCINS Arnaud, BISSAY Sylvain, BONNIER Corinne, PIAZZA BLANCHON Coralie, PONCET Romain et CROZIER Audrey

Absente excusée : Mme CONTI Béatrice

Pouvoir : Mme CONTI Béatrice a donné pouvoir à Mme BONNIER Corinne

Secrétaire de séance : M. DE PONCINS Arnaud

REMBOURSEMENT DE LA SUBVENTION ANNUELLE VERSÉE À L'ASSOCIATION TEAM OXYGÈNE V.T.T.

Monsieur le Maire explique que, lors du vote du budget, il a été décidé de verser une subvention de fonctionnement annuelle à chaque association. Ces subventions ont été versées en juillet 2022.

Or, l'Association TEAM OXYGÈNE V.T.T. a fait savoir qu'elle cesse ses activités et notamment l'organisation de sa manifestation annuelle «Cyriade VTT » programmée fin octobre 2022. Par conséquent, l'association souhaite rembourser la subvention octroyée pour l'année 2022, soit 160 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le remboursement de la subvention mentionnée ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque et à émettre le titre de recettes correspondant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
A ST-CYR-LES-VIGNES, le 17 octobre 2022

Le Secrétaire de séance,
Arnaud DE PONCINS



Le Maire,
Gilles COURT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202145-20221013-120221013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2022

Affichage : 17/10/2022